

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°15/2021 - 22 OCTOBRE 2021
AUBAGNE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Marcel Ferrari, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain Talarmin, Jean Thomas (visioconférence), Anne Tournier-Lasserre, Didier Vareecke, Christine Virlouvét
Excusés	Dominique Carlac'h, Arnaud Flanquart (pouvoir à Emmanuelle Jaeger), Michel Huertas, Patricia Zuger (pouvoir à Jean-Marie Bellicini)
Assistent	Jean-Marc Beraud (président du CNDLT), Philippe Leynier (Directeur technique national adjoint), Souad Rochdi (Directrice générale)

- Début de la réunion à 11h -

1. OUVERTURE

André Giraud ouvre cette 15^{ème} réunion du Bureau fédéral de 2021. Elle sera plus courte que d'ordinaire, après le séminaire qui a débuté la veille en début d'après-midi.

2. APPROBATION DU PV N° 14 DU 6 OCTOBRE

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

André Giraud évoque les principaux rendez-vous qu'il a honorés depuis la dernière réunion du Bureau, il y a un peu plus de deux semaines.

- Le lendemain du Bureau du 6 octobre, il était invité avec cinq autres présidents de fédérations par le Premier ministre. Chacun s'est exprimé en toute franchise. Jean Castex a été très attentif aux propos tenus et a rassuré les fédérations.

- Le Président a participé le 8 octobre à la réunion plénière de la CNR qui s'est tenue à Valence. Les échanges ont été très intéressants.

• Le 12 octobre, il a présenté, lors d'une réunion à l'ANS, le projet de la Fédération pour la haute performance. De l'avis général, il s'agit d'un beau projet, tout à fait crédible.

Le Président a, une nouvelle fois, fait part de son souhait que les auditions des quatre candidats au poste de DTN aient lieu le plus rapidement possible. La date finalement choisie est le 3 novembre.

• Du 15 au 17 octobre, André Giraud a participé à Lausanne au congrès électif de European Athletics, au cours duquel Jean Gracia a été élu au poste de Vice-président. Les membres du Bureau le félicitent chaleureusement pour son élection.

Ces journées sont l'occasion de rencontres et de discussions intéressantes, par exemple avec Sebastian Coe, Président de World Athletics, qui, en faisant clairement allusion aux problèmes auxquels la FFA est confrontée, a publiquement rappelé la nécessaire autonomie des fédérations.

Lors de la soirée de gala, Sasha Zhoya a reçu le trophée de meilleur espoir 2021.

• Le CNOSF a organisé une réunion en visioconférence à laquelle Claude Onesta, manager de la haute performance à l'ANS, était invité. Tous les Présidents des fédérations olympiques étaient présents, il a été évoqué :

- Le manque de réactivité de l'ANS sur la haute performance
- L'autonomie des fédérations
- Les moyens financiers

• André Giraud remercie Philippe Leynier pour le mail qu'il a envoyé à tous les cadres techniques pour les rassurer et leur confirmer que la Fédération continue de fonctionner, contrairement à ce que d'aucuns voudraient faire croire.

4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ Jean-Marie Bellicini fait le point sur les dernières circulaires envoyées, dont celle qui précise les modalités d'attribution du « Prix René Arcuset » qui sera décerné à l'issue des Championnats de France de cross à Montauban le 14 novembre.

La labellisation des compétitions running 2022, dont la liste a été transmise en amont de la réunion, n'a suscité aucun avis défavorable et est de ce fait approuvée par le Bureau.

Le Secrétaire général fait remarquer qu'à Aubagne, on parle toujours de région Sud. Il suggère de saisir la CSR pour envisager, en lien avec le service informatique, la modification de notre sigle PCA en SUD. Accord du Bureau.

➤ Alain Martres fait un point sur la plateforme ministérielle SI-Honorabilité, désormais opérationnelle.

Rien que pour notre Fédération, une rapide estimation évaluée à environ 7 000, le nombre de dirigeants, dont les coordonnées seront envoyées sur la plateforme. A cela, il faut ajouter quelque 13 000 encadrants sportifs, licenciés dans un club et potentiellement en contact avec des jeunes. Il s'agit donc d'un travail très important demandé par le Ministère, et qui nécessitera plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour envoyer, par « paquet » de 1 000, les coordonnées des 20 000 personnes concernées.

La plateforme permet de repérer les personnes inscrites sur le FIJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes).

Alain Martres remercie Julien de Oliveira du pôle système d'information, qui, dans un premier temps, a extrait du SI-FFA les coordonnées d'environ 300 personnes pour les mettre sur le fichier ad hoc demandé par le Ministère.

Ce premier envoi servira de test. Nous attendons en effet le retour du Ministère, car on sait qu'il y a nécessairement des erreurs de transcription, lors d'une première prise de licence, entre ce qui est mentionné sur les papiers d'identité et ce qui apparaît sur la licence. Dans ce cas, il est envisagé de demander l'aide des structures déconcentrées pour corriger les erreurs.

Dans la continuité de ce qui vient d'être dit, Jean Gracia évoque le cas de personnes qui ont obtenu des distinctions fédérales et qui seraient inscrites sur le FIJAISV ou qui auraient été condamnées pour diverses raisons. La CSR va se pencher sur ce problème et faire des propositions adaptées.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

- Souad Rochdi fait d'abord un point sur le personnel.

Une employée nous quitte provisoirement dans le cadre de son congé maternité. Un recrutement en CDD a été lancé afin de procéder à son remplacement sur une partie de ses missions.

Nous avons accueilli 4 collaborateurs (collaboratrices) supplémentaires.

L'un d'entre eux occupe la fonction d'assistante médicale au sein de la Cellule médicale, en remplacement sur le poste laissé vacant suite au départ d'une personne qui a changé d'orientation professionnelle.

Un autre nous a rejoints dans le cadre de son Bachelor en Métiers du sport pour un contrat d'apprentissage au sein du Pôle commercial et partenariats.

Les deux derniers nous rejoignent pour 3 ans, dans le cadre d'une collaboration avec l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie. Ils travaillent en collaboration avec Christine Hanon sur les sujets suivants :

- optimisation de la performance des athlètes top-élites engagés dans la répétition d'exercices à haute intensité ;
- analyse mécanique et physiologique lors de la course en virage en athlétisme.

La Directrice générale leur souhaite une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

L'assistante de la DTN est partie à la retraite. On attend l'arrivée du prochain DTN pour procéder à son remplacement. La personne recrutée sera intégrée dans le cabinet du Président.

- En ce qui concerne la communication interne, l'outil Teams devrait apporter une simplification des pratiques. Cet outil sera mis à disposition des membres du Bureau fédéral.

➤ Olivier Bortolameolli fait un point complet sur l'évolution des licences (annexe). A ce jour, nous sommes à environ 90% de renouvellement par rapport au 31 août 2021. Certaines ligues ont presque atteint leur total du 31 août 2021.

On s'aperçoit que les résultats, bons ou mauvais, de l'Equipe de France lors des grandes compétitions internationales, n'influent pas véritablement sur la prise de licences, sauf peut-être chez les jeunes. C'est

la « beauté » de l'athlétisme (effet Bolt, par exemple) qui donne envie de pratiquer, pas le nombre de médailles.

➤ Souad Rochdi annonce que la FFA est en discussion pour participer à l'organisation technique des JO de Paris, par exemple pour le recrutement des bénévoles. L'idée d'organiser le meeting de Paris 2024 au Stade de France, avant les JO, a été évoquée

6. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ADJOINT

➤ Philippe Leynier évoque d'abord une réunion à l'ANS avec les DTN des différentes fédérations.

L'objectif d'être dans le top 5 des pays au classement des médailles a été réaffirmé.

Le collectif « performance 2024 » concerne le cercle très restreint des médaillables. Pour l'athlétisme, on parle de 5 à 6 athlètes.

Le plan « coach 2024 » concerne les entraîneurs des médaillables (un seul par athlète). La tendance est à donner un statut aux entraîneurs, à leur proposer des perspectives de carrière ou au moins à les valoriser avec des primes aux résultats. La notion de compagnonnage est à nouveau abordée et envisagée.

Le « team ambition bleue » a pour projet d'apporter, de soutenir et d'accompagner les acteurs de la performance, là où ils sont. Ainsi les Maisons Régionales de la Performance, basées dans les CREPS et leurs personnels vont agir en ce sens. Il est aussi envisagé de se rapprocher et de mutualiser avec des clubs professionnels du territoire quand ils sont présents.

Certains cadres techniques sont désormais RRHP (Référénts régionaux pour la haute performance).

➤ Philippe Leynier rappelle ensuite l'important travail sur « l'athlé pro », réalisé par Anne Tournier-Lasserve, Anne Barrois-Chombart, Mehdi Baala, Romain Barras et Laurence Billy. La semaine prochaine une nouvelle réunion devrait proposer une version plus actualisée.

La DTN travaille actuellement sur les listes de haut niveau qui devront être finalisées d'ici fin novembre.

En ce qui concerne les aides existantes, on s'aperçoit que les cas sont très différents. Certains athlètes de haut niveau sont dans une situation très difficile.

André Giraud propose une réunion spécifique du CNDLT à ce sujet pour que les ligues aient toutes les informations.

Il tient aussi à remercier Dominique Carlac'h qui incite le MEDEF à s'impliquer pour le soutien aux athlètes de haut niveau.

➤ Philippe Leynier indique ensuite que l'ANS a prévu, essentiellement dans l'optique des JO de 2024, une enveloppe de 200 millions d'euros pour les équipements sportifs.

En ce qui concerne l'athlétisme, il serait utile de réaliser un schéma directeur des installations surtout en ce qui concerne les installations couvertes (pistes avec anneau relevé mais aussi pistes à plat ou sans anneau pour l'entraînement et les compétitions de jeunes et de niveau moindre) et les pistes 8 couloirs pouvant répondre au cahier des charges de nos championnats nationaux, ainsi que des plateaux d'évolution, bien plus modestes que des stades. C'est à étudier avec la CES, qui a déjà réalisé un état des lieux des installations sur tout le territoire français, qu'il serait peut-être utile de compléter.

Sur ce même sujet, Martine Prevost indique que le projet de construction d'une salle à Limoges est toujours d'actualité : elle demande le soutien du Président qui a déjà donné son accord de principe et celui du bureau fédéral pour soutenir de façon prioritaire et unique ce dossier lors des projets structurants présentés au PSF ex CNDS. Sans ce soutien fort le département de la Haute Vienne abandonnerait ce projet car il a besoin de partenaires pour défendre cette forte dépense de 17 millions d'euros auprès des hauts viennois. Le bureau n'émet pas d'objection.

André Giraud remercie les personnes qui ont participé à cette réunion et lève la séance.

- Fin de la réunion à 12 h15 -

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Alain Martres
Secrétaire général adjoint

- Annexe - Etude sur les licences

LICENCES ETAT DES LIEUX

NOMBRE DE LICENCES

AU 21/10/2021 :

234 283 LICENCES, SOIT UNE AUGMENTATION DE 20,63% À LA MÊME DATE LA SAISON DERNIÈRE ET NOUS AVONS ATTEINT UN PEU PLUS DE 90% DU TOTAL DE LICENCE DE LA SAISON DERNIÈRE.

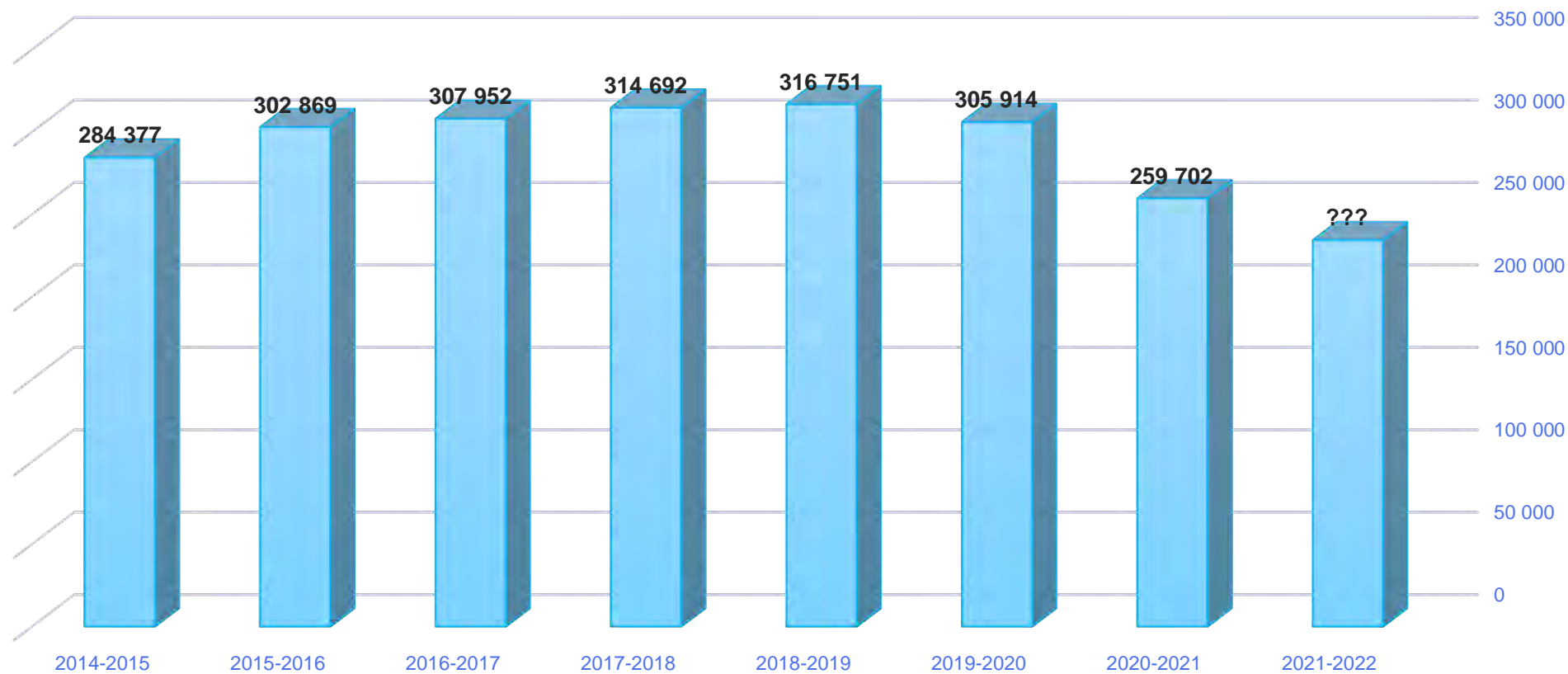
TOUTES LES CATÉGORIES AUGMENTENT,
NOUS OBSERVONS DANS LES CATÉGORIES U14 (BB, EA, PO, BE, MI) QUE LES FEMMES PLUS IMPORTANTE QUE LES HOMMES AU CONTRAIRE DES AUTRES CATÉGORIES.
LES CATÉGORIES ESPOIRS ET SENIORS ONT LA PLUS FORTE AUGMENTATION

NOMBRE DE LICENCES

- 2014/2015 : 284 377
- 2015/2016 : 302 869
- 2016/2017 : 307 952
- 2017/2018 : 314 692
- 2018/2019 : 316 751
- 2019/2020 : 305 914
- 2020/2021 : 259 702
- **2021/2022 : 234 283 (AU 21/10/2021)**

NOMBRE DE LICENCES

Titre du graphique



NOMBRE DE LICENCES

EVENEMENTS LA SAISON PRECEDENTE:

2013/2014: - CHAMPIONNAT EUROPE ZURICH (25 MÉDAILLES DONT 9 OR)

2014/2015: - CHAMPIONNAT MONDE À PEKIN (2 MÉDAILLES)

2015/2016: - JEUX OLYMPIQUES RIO (6 MÉDAILLES)

- CHAMPIONNAT EUROPE AMSTERDAM (10 MÉDAILLES DONT 2 OR)

2016/2017: - CHAMPIONNAT MONDE LONDRES (5 MÉDAILLES DONT 3 OR)

2017/2018: - CHAMPIONNAT EUROPE A BERLIN (10 MÉDAILLES DONT 3 OR)

2018/2019: - CHAMPIONNAT MONDE DOHA (2 MÉDAILLES)

2019/2020: - COVID

2020/2021: - COVID

- JEUX OLYMPIQUES TOKYO (1 MÉDAILLE)

NOMBRE DE LICENCES

SAISIE MENSUELLE DES LICENCES DEPUIS LA SAISON 2014-2015

A la fin du mois	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	TOTAL
2014-2015	129019	91138	32262	10828	7414	3838	3548	3100	2530	553	96	51	284377
2015-2016	158127	79700	32336	11206	7637	4017	3895	2820	2428	534	106	63	302869
2016-2017	164649	80977	31600	10447	7266	3516	3896	2531	2434	514	84	38	307952
2017-2018	167461	85491	31271	10195	7473	3829	3307	2935	2153	497	54	26	314692
2018-2019	174580	83230	29553	9750	6905	3597	3527	3051	2015	434	78	31	316751
2019-2020	170297	81340	31145	9916	7481	3577	1461	111	107	281	147	51	305914
2020-2021	125660	81040	12602	15494	8961	3977	3917	2670	3215	1849	240	77	259702

NOMBRE DE LICENCES

SAISIE MENSUELLE EN % DES LICENCES DEPUIS LA SAISON 2014-2015

%	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	TOTAL
2014-2015	45,37	32,05	11,34	3,81	2,61	1,35	1,25	1,09	0,89	0,19	0,03	0,02	100,00
2015-2016	52,21	26,32	10,68	3,70	2,52	1,33	1,29	0,93	0,80	0,18	0,03	0,02	100,00
2016-2017	53,47	26,30	10,26	3,39	2,36	1,14	1,27	0,82	0,79	0,17	0,03	0,01	100,00
2017-2018	53,21	27,17	9,94	3,24	2,37	1,22	1,05	0,93	0,68	0,16	0,02	0,01	100,00
2018-2019	55,12	26,28	9,33	3,08	2,18	1,14	1,11	0,96	0,64	0,14	0,02	0,01	100,00
2019-2020	55,67	26,59	10,18	3,24	2,45	1,17	0,48	0,04	0,03	0,09	0,05	0,02	100,00
2020-2021	48,39	31,20	4,85	5,97	3,45	1,53	1,51	1,03	1,24	0,71	0,09	0,03	100,00

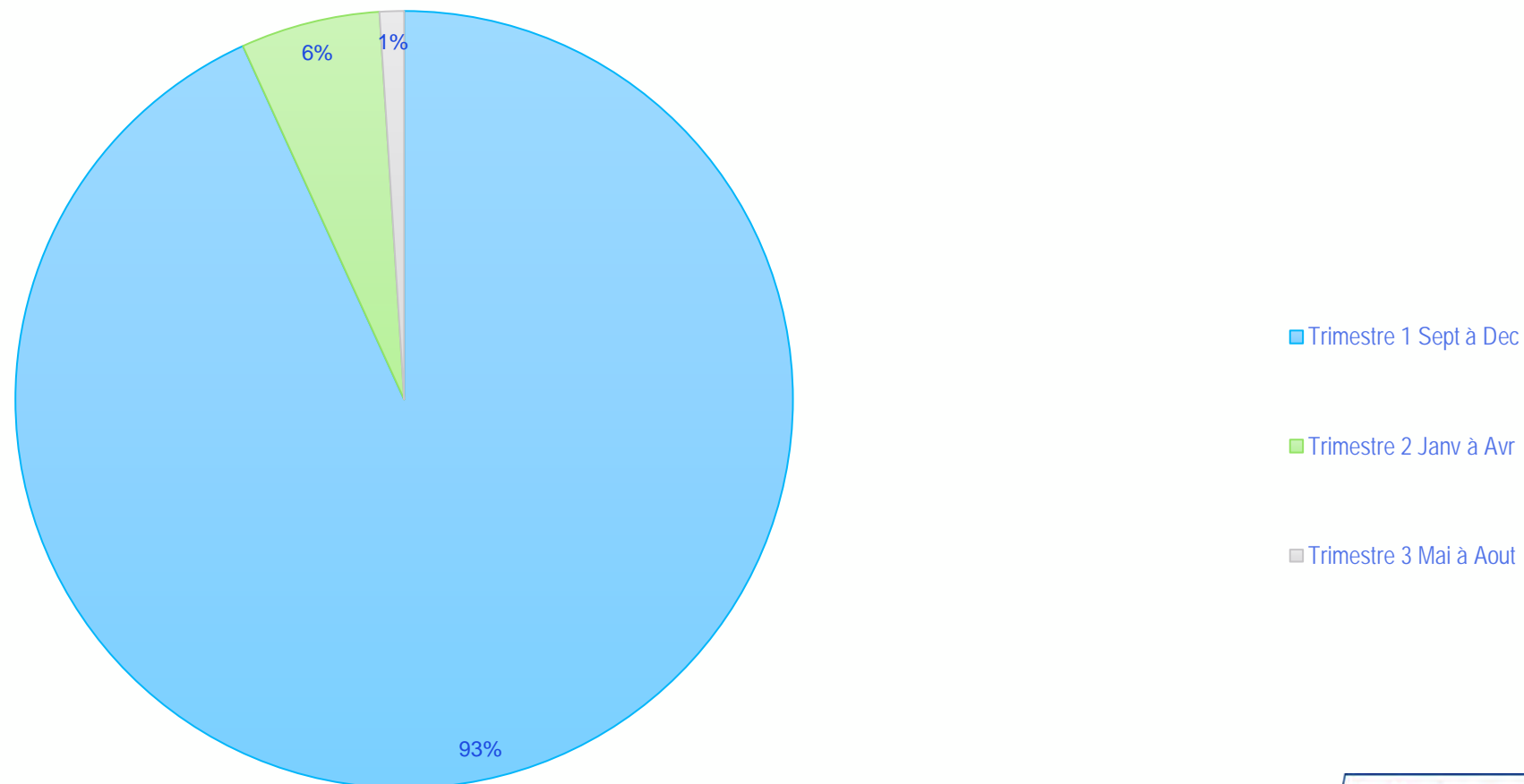
NOMBRE DE LICENCES

SAISIE MENSUELLE EN % DES LICENCES DEPUIS LA SAISON 2014-2015

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
%	Sept à Dec	Janv à Avr	Mai à Aout
2014-2015	92,57	6,29	1,14
2015-2016	92,90	6,06	1,03
2016-2017	93,41	5,59	1,00
2017-2018	93,56	5,57	0,87
2018-2019	93,80	5,39	0,81
2019-2020	95,68	4,13	0,19
2020-2021	90,41	7,52	2,07
MOYENNE 7 dernières saison	93 %	6 %	1 %

NOMBRE DE LICENCES

% PRISE DE LICENCES PAR TRIMESTRE DEPUIS LA SAISON 2014-2015



NOMBRE DE LICENCES

SAISIE DES LICENCES JOURNALIERES

	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
	NbLicenceFinSaison							
01-sept	27 928	259 702	305 914	316 751	314 692	307 952	302 869	284 377
02-sept	34 035	14 449	27 741	20 757	21 397	16 130	14 603	2 242
03-sept	38 534	18 458	32 777	24 657	25 995	22 208	21 459	4 304
04-sept	41 722	21 745	38 140	32 312	28 317	25 113	27 070	7 060
05-sept	44 685	25 184	44 004	38 147	32 715	27 768	31 425	10 423
06-sept	48 986	27 659	49 891	45 143	37 376	31 413	34 591	13 745
07-sept	53 890	30 007	54 968	51 851	43 581	35 706	36 637	15 696
08-sept	59 878	33 241	59 093	56 797	49 874	41 310	40 927	17 577
09-sept	66 125	36 843	62 279	60 729	54 645	47 362	45 911	20 616
10-sept	71 287	41 733	66 925	63 628	58 238	52 216	51 879	24 383
11-sept	74 916	46 567	71 677	68 216	60 978	55 921	58 902	29 211
12-sept	77 470	50 167	78 280	73 347	65 577	58 640	64 462	34 828
13-sept	81 688	52 937	84 964	79 690	70 654	62 777	68 203	38 891
14-sept	86 701	55 550	90 704	87 365	77 575	68 077	70 743	42 480
15-sept	93 048	58 932	94 652	93 225	84 594	74 709	74 947	44 948
16-sept	99 225	62 947	97 172	96 739	89 837	82 529	79 691	49 096
17-sept	103 952	67 615	101 577	100 235	93 890	88 000	86 636	53 897
18-sept	107 994	72 473	104 942	104 942	96 902	92 594	93 416	60 473
19-sept	111 214	76 391	113 961	110 663	101 579	95 878	98 820	67 489
20-sept	116 493	79 778	120 789	117 993	107 278	100 405	103 343	72 850
21-sept	121 732	82 821	126 173	125 774	114 414	105 652	106 279	76 935
22-sept	128 812	86 416	130 109	131 593	122 053	113 150	110 492	79 492
23-sept	135 278	90 762	132 930	136 017	127 536	120 502	115 728	84 035
24-sept	140 102	96 239	137 270	139 434	130 922	126 591	122 439	89 715
25-sept	143 888	101 920	142 676	143 754	133 953	131 027	129 685	97 330
26-sept	147 234	105 303	149 550	149 177	139 226	133 909	135 286	105 171
27-sept	152 218	108 726	156 204	155 723	144 051	138 711	139 100	110 867
28-sept	156 975	111 943	160 852	162 877	150 771	144 221	141 733	115 533
29-sept	163 203	115 889	164 152	168 370	158 306	151 493	146 230	118 430
30-sept	169 487	120 077	166 574	172 218	163 900	158 900	151 224	123 613
01-oct	174 509	125 660	170 297	174 580	167 461	164 649	158 127	129 019
02-oct	178 093	131 124	174 780	178 513	170 560	168 343	164 892	135 927
03-oct	180 452	135 417	180 657	182 795	174 526	170 823	169 878	143 192
04-oct	183 943	138 314	186 513	188 986	179 602	174 269	173 163	149 299
05-oct	187 996	140 970	191 028	194 665	185 575	178 942	175 655	153 150
06-oct	192 886	144 653	194 180	199 020	191 047	184 519	178 980	155 725
07-oct	197 577	148 434	196 388	202 248	195 776	190 379	183 192	159 602
08-oct	201 062	153 315	199 551	204 474	198 653	194 827	188 686	163 945
09-oct	203 866	157 525	203 050	208 019	200 788	197 966	193 465	169 743
10-oct	205 352	161 294	207 956	211 600	204 174	200 243	197 258	174 734
11-oct	208 177	163 861	212 274	216 000	207 624	203 457	199 705	178 923
12-oct	211 216	166 160	215 648	220 447	212 265	207 219	201 222	181 460
13-oct	215 147	169 248	218 244	223 521	216 882	211 880	204 017	183 340
14-oct	218 631	172 739	219 682	225 906	220 347	215 776	207 032	186 153
15-oct	221 159	176 727	222 165	227 872	222 493	218 847	210 927	189 363
16-oct	222 789	180 427	225 091	230 151	224 048	220 948	213 951	193 171
17-oct	224 243	182 979	228 949	232 836	226 537	221 992	216 792	196 735
18-oct	226 461	185 110	232 013	236 605	229 151	224 187	218 409	199 179
19-oct	228 765	187 035	234 117	239 620	232 561	226 515	219 821	200 987
20-oct	231 901	189 406	235 736	241 940	235 915	229 582	221 554	201 890
21-oct		191 782	236 745	243 398	238 238	232 182	223 503	203 985
		194 223	238 681	244 492	239 710	234 159	225 463	206 214

NOMBRE DE LICENCES

SAISIE DES LICENCES JOURNALIERES

POUR SIMPLIFIER LE TABLEAU PRÉCÉDENT

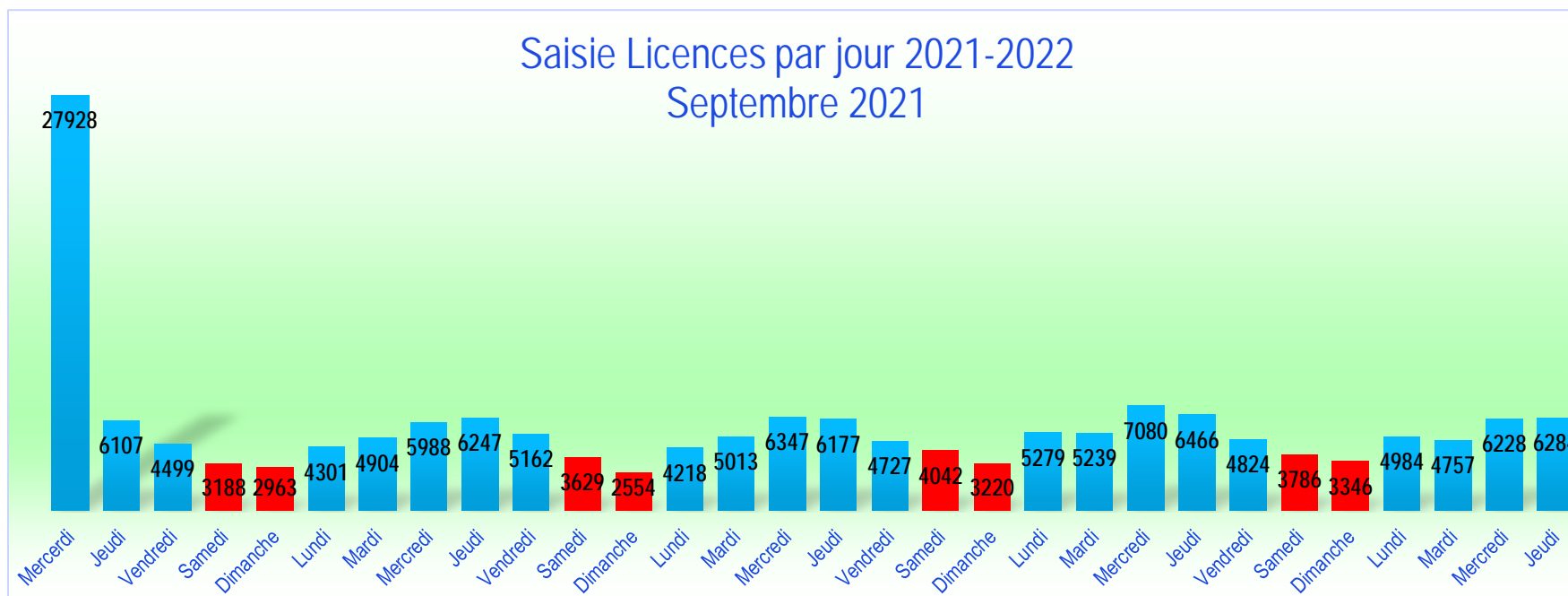
DATE DE PRISE DE LICENCE

	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014
NbLicenceFinSaison		259 702	305 914	316 751	314 692	307 952	302 869	284 377	265 455
50 000 Licences	07-sept	11-sept	06-sept	06-sept	08-sept	09-sept	09-sept	16-sept	17-sept
100 000 Licences	17-sept	24-sept	16-sept	16-sept	18-sept	19-sept	19-sept	25-sept	27-sept
150 000 Licences	27-sept	07-oct	26-sept	26-juil	27-sept	28-sept	29-sept	04-oct	08-oct
200 000 Licences	08-oct	26-oct	08-oct	06-oct	08-oct	09-oct	11-oct	18-oct	28-oct

NOMBRE DE LICENCES

SAISIE DES LICENCES JOURNALIERES

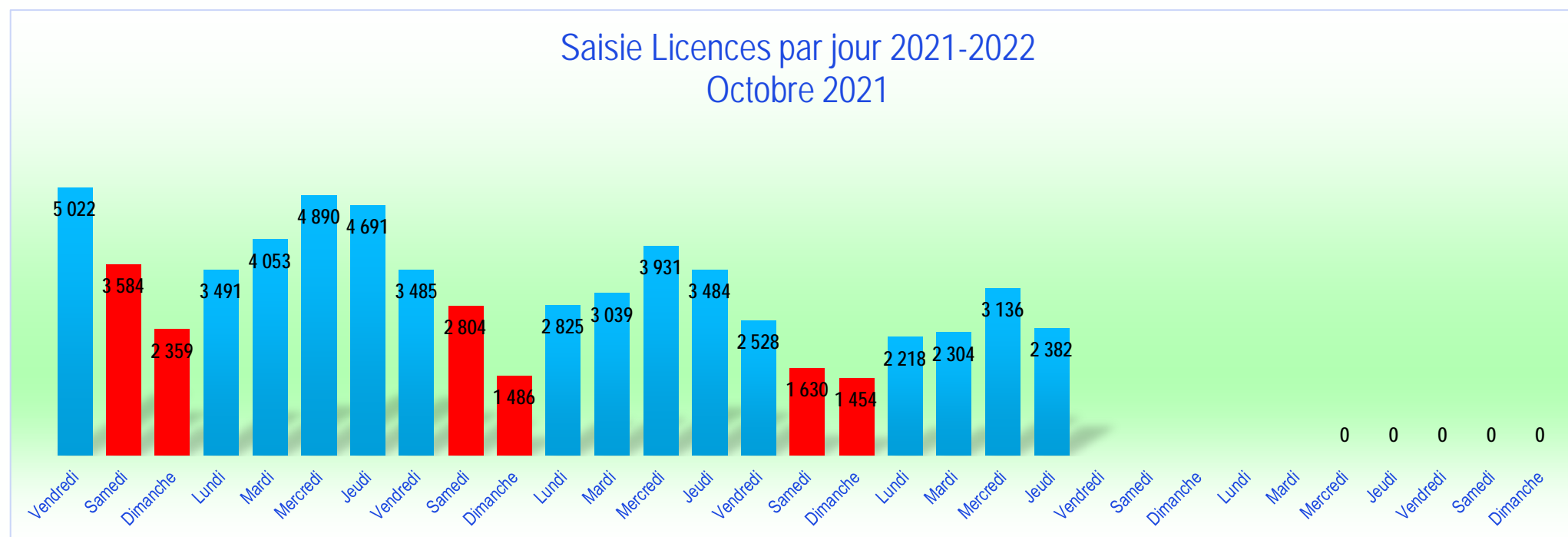
AUTRES INFORMATIONS: JOUR DE SAISIE:



NOMBRE DE LICENCES

SAISIE DES LICENCES JOURNALIERES

AUTRES INFORMATIONS: JOUR DE SAISIE:



NOMBRE DE LICENCES

DES QUESTIONS ?

ET SI ON PARIAIT ?

VOUS PENSEZ QU'IL Y AURA COMBIEN DE LICENCE A LA FIN DE
LA SAISON ?